



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## PRIX DU PÉTROLE

**Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 27 août 2021** – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 27 août 2021 :

- Le prix de l'essence, du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.
- Le prix du propane augmentera de 1,2 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 0,8 cent le litre pour Island Petroleum, de 1,1 cent le litre pour Superior Propane et de 1,5 cent le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 134,0 et 135,1 cents le litre et celui du diesel se situera entre 131,9 et 133,1 cents le litre.

Le prix maximal pour le mazout de chauffage est de 99,9 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 92,5 et 93,2 cents le litre.

Pour connaître le prix actuel des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 3 septembre 2021.